

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 06 OCTOBRE 2016**

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 06 octobre 2016

Prend acte des décisions du Maire,

Adopte le compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 07 juillet 2016 à l'unanimité.

**-2016-10-01** : Autorise M. le Maire à intervenir au contrat de prêt PLAI, PLAI foncier, PLUS et PLUS foncier souscrit par la Société Anonyme d'HLM Cité nouvelle pour un montant global de 1 162 264 €. Autorise M. le Maire à signer les conventions accordant une garantie d'emprunt de 15% de ce montant, soit 174 339, 60 € au bénéfice de la Société Anonyme d'HLM Cité Nouvelle, à l'unanimité.

**-2016-10-02** : Autorise M. le Maire à intervenir au contrat de prêt PAM souscrits par la Société Anonyme d'HLM Immobilière Rhône Alpes pour un montant global de 265 000 €. Autorise M. le Maire à signer les conventions accordant une garantie d'emprunt de 15% de ce montant, soit 39 750 € au bénéfice de la Société Anonyme d'HLM Immobilière Rhône Alpes, à l'unanimité.

**-2016-10-03** : Transforme le poste de Responsable du Service Urbanisme et Économie ouvert à temps complet (35/35ème) ouvert au cadre d'emplois des techniciens en poste de Responsable du Service Urbanisme et Économie à temps complet (35/35ème) ouvert au cadre d'emplois des techniciens, des adjoints administratifs et des rédacteurs territoriaux. Adopte le tableau des effectifs proposé, à l'unanimité.

**-2016-10-04** : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis. Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2016 chapitre 012, à l'unanimité.

**-2016-10-05** : Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de prise en charge, de capture et d'enlèvement des animaux avec la Société Protectrice des Animaux de Lyon et du Sud-Est pour l'année 2017. Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions pour les années à venir si les conditions d'exécution et tarifaires ne subissent pas de modifications, à l'unanimité.

**-2016-10-06** : Émet un avis favorable au programme, à l'inscription budgétaire et au financement du Projet Nature Yzeron pour l'année 2016. Autorise le Maire à signer la convention de délégation de gestion entre la commune de Francheville et la Métropole, à l'unanimité.

**-2016-10-07** : Autorise Monsieur le Maire à signer le projet de convention, afin de réitérer la volonté de la Ville de Francheville de maintenir les partenariats existants dans le domaine de la santé mentale et d'officialiser l'adhésion de la ville de Charbonnières au Conseil Local de Santé Mentale. Précise que la commune de Francheville a prévu les crédits nécessaires pour répondre à ses engagements dans la limite de 1 000 euros, à l'unanimité.



**Michel RANTONNET**  
Maire de Francheville

**Membres présents** : Mr RANTONNET, Mme PETIT, Mr LAVERLOCHERE, Mr GOTTELAND, Mr GOURRIER, Mme QUIBLIER, Mr CALABRE, Mme BARBIER, Mr DASSONVILLE, Mme SALEMBIER-MICHEL, Mr BONNEMAN, Mme REY, Mr DE PARISOT DE BERNECOURT, Mme JAUFFRET, Mr ROUX, Mme PRUNARET, Mr SADOT, Mme D'HONNEUR, Mr CORTIAL, Mme RODAMEL, Mr TREMBLEAU, Mme POULARD, Mr GUILLON, Mme BARBET, Mme SANTOS-MALSCH, Mr LAMBERT, Mme DUMONT, Mr KRETZSCHMAR, Mme FAŇ, Mr GUIBERT, Mme JAMBON, Mr RIVIER

Membre représenté : Mme ELLENBERGER,